

	ARTS.
Chap. IV.— Du privilège ou gage maritime sur les bâtiments, leur cargaison, et leur fret .....	2383
“ V.— Des propriétaires, du maître et des ma- telots .....	2389
<b>TITRE TROISIÈME.— DE L'AFFRÈTEMENT.</b>	
Chap. I.— Dispositions générales .....	2407.
“ II.— De la charte-partie.....	2414
“ III.— Du transport des marchandises à la cueillette .....	2419
“ IV.— Du connaissement.....	2420
“ V.— Des obligations du propriétaire ou fré- teur et du maître.....	2423
Chap. VI.— Des obligations de l'affrèteur.....	2437
Sec. I.— Dispositions générales.....	2437
“ II.— Du fret, de la prime, de la contribution et des frais de surestaries .....	2442
<b>TITRE QUATRIÈME. — DU TRANSPORT DES PAS- SAGERS PAR BÂTIMENT MARCHAND.....</b>	
	2461
<b>TITRE CINQUIÈME. — DE L'ASSURANCE.</b>	
Chap. I.— Dispositions générales.	
Sec. I.— De la nature et de la forme du contrat.	2468
“ II.— Des déclarations et réticences.....	2485
“ III.— Des garanties .....	2490
Chap. II.— De l'assurance maritime.	
Sec. 1.— Dispositions générales.....	2492
“ II.— Des obligations de l'assuré.....	2499
§ 1. De la prime .....	2500
§ 2. Des déclarations et réticences.....	2503
§ 3. Des garanties .....	2504
Sec. III.— Des obligations de l'assureur.....	2507
“ IV.— Des pertes.....	2521